ED/EFA/2006/ME/17
Cairo, December 2006
Original: English

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربيـة والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

L'Education pour tous

Sixième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous
14-16 novembre 2006
Le Caire, Égypte

Communiqué final

1. Nous, Ministres, chefs de Secrétariat et hauts fonctionnaires d'institutions multilatérales et bilatérales et responsables d'organisations de la société civile, avons tenu au Caire, du 14 au 16 novembre 2006, à l'invitation du Directeur général de l'UNESCO, la sixième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT), dont le thème central était la protection et l'éducation de la petite enfance (EPPE). Nous adressons nos sincères remerciements au Gouvernement égyptien, notre hôte, pour son hospitalité et son soutien chaleureux.

2. Notre réunion intervient à la fin d'une autre année importante pour le développement et l'éducation. Cette dernière figure désormais en meilleure place dans les agendas politiques et nombre de pays ont consenti des efforts pour augmenter les budgets qui lui sont consacrés et accélérer les progrès dans le domaine de l'EPT. Nous nous félicitons du soutien explicite apporté à l'EPT par le Sommet du G-8 à Saint-Pétersbourg, de l'inclusion de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous (IMOA-EPT) dans le communiqué des ministres des finances du G-7 et de sa prise en compte par le Comité de développement de la Banque mondiale, ainsi que des nouvelles initiatives de financement de l'éducation pendant les dix prochaines années annoncées lors de la Conférence d'Abuja sur le financement du développement. Nous saluons en outre le resserrement des liens entre les cinq initiateurs de l'EPT qui vise à renforcer la coordination de l'action en faveur de l'EPT au niveau national.

3. Nous prenons note de l'intégration accrue des programmes d'action de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et de l'IMOA-EPT, dont les réunions préalables à celle du Groupe de haut niveau ont apporté une contribution essentielle à nos délibérations.

4. Le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* 2007 indique que de nouveaux progrès ont été accomplis en matière d'EPT, avec la scolarisation de plus de 37 millions d'enfants supplémentaires dans le primaire de 1999 à 2004. De nouveaux pays ont supprimé les frais de scolarité, et l'aide à l'éducation augmente. Les taux d'alphabétisation des adultes progressent bel et bien mais lentement - au rythme actuel, seuls 100 des 781 millions d'adultes analphabètes dans le monde sauront lire et écrire d'ici à 2015. Deux tiers des 181 pays pour lesquels nous disposons de données ont atteint l'objectif de la parité entre les filles et les garçons dans l'enseignement primaire. Les situations de post-conflit et de post-urgence nécessitent des solutions spécifiques à chaque pays pour que les enfants et les adultes puissent avoir accès à des possibilités d'apprentissage. Les défis qu'il nous reste à relever en matière d'EPT sont vastes et requièrent une action urgente : par exemple, parallèlement à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés, la qualité de l'enseignement et l'évaluation des résultats de l'apprentissage demeurent des priorités essentielles sur lesquelles nous devons nous pencher.

5. Nous appelons de nouveau l'attention sur les questions que nous avons abordées l'année dernière mais qui exigent de nous tous que nous poursuivions nos efforts :

- L'éducation est essentielle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (**OMD**) ; nous appelons de nos vœux une intégration plus poussée de la planification dans le secteur de l'éducation et de celle visant les objectifs de développement en général, aux niveaux tant national qu'international.

- Les six objectifs de l'EPT constituent un programme de travail intégré en matière d'éducation, pour la réalisation duquel nous nous engageons encore une fois à adopter une **approche globale**.

- Les progrès accomplis en matière de **parité entre les sexes** dans l'éducation de base sont trop lents. L'égalité entre les sexes dans l'enseignement en général est un objectif encore plus difficile à atteindre. Nous nous engageons à prendre des mesures plus ciblées pour supprimer les barrières qui empêchent les filles d'accéder à l'école, dans le cadre de l'UNGEI et par tout autre moyen, et à nous pencher sur la question des résultats scolaires des filles et des garçons dans l'enseignement primaire et secondaire.

- Un adulte sur cinq - en majorité des femmes - ne sait **ni lire ni écrire** ; c'est là une situation inacceptable et une perte déplorable de potentiel. Nous nous engageons à lutter contre ce phénomène grâce à l'innovation et à de nouveaux investissements.

- En s'insiprant du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005 intitulé *Éducation pour tous, l'exigence de qualité* et d'autres études, les gouvernements et les partenaires de l'EPT concevront une approche intégrée au niveau national qui garantisse que tous les facteurs concourant à une **éducation de qualité** soient pris en compte dans le suivi et l'évaluation ainsi que dans les processus connexes de planification et d'élaboration des politiques.

- L'existence de données précises et concises étant indispensable au **suivi** des progrès accomplis pour réaliser l'EPT, nous accueillons avec satisfaction l'analyse des statistiques de l'éducation et du financement de l'éducation contenue dans le Rapport mondial de suivi 2007. Nous nous engageons à accélérer les efforts pour obtenir des données sur les pays non étudiés, en particulier ceux touchés par un conflit, ainsi que sur les réalités infranationales.

- Les multiples problèmes économiques, sociaux, culturels et éducatifs que soulève la question du **travail des enfants** appellent des solutions spécifiques à chaque contexte ; nous nous engageons à œuvrer en toute transparence avec les communautés et à fournir des ressources afin d'abolir le travail des enfants et de permettre un accès équitable à un apprentissage de qualité.

- Si l'on veut que chaque enfant puisse suivre l'enseignement d'un maître qualifié dans une classe de quarante élèves maximum, il faudra 18 millions de nouveaux **enseignants** d'ici à 2015. Pour atteindre cet objectif, nous nous engageons à mettre en œuvre des stratégies et des actions innovantes afin d'améliorer la qualité des enseignants à tous les niveaux et dans tous les contextes. Cela supposera notamment de veiller à ce que les programmes scolaires soient bien conçus et intéressants, afin de faciliter l'apprentissage et de le rendre plus efficace, et de contribuer à combler les lacunes pédagogiques tout en améliorant la qualité de l'enseignement.

- En tant que partenaires de l'EPT, nous continuerons d'identifier des moyens qui permettent de soutenir et de financer efficacement et durablement l'éducation dans les **situations consécutives à un conflit ou à une catastrophe** et dans les **États fragiles**, dans le cadre d'une approche qui vise à répondre aux besoins des groupes les plus défavorisés en matière d'EPT.

- La **coopération Sud-Sud** offre davantage de potentiel pour l'EPT qu'on ne le pense actuellement, en particulier en termes de renforcement des capacités et de développement institutionnel. En outre, c'est un moyen essentiel de coordonner les actions lorsque différents pays sont confrontés à des problèmes similaires.

PROTECTION ET EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE (EPPE)

6. Nous nous félicitons des éléments fournis dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007 qui montrent que la protection et l'éducation de la petite enfance ont des effets bénéfiques sur les enfants, qu'elles peuvent les aider à achever leur cycle primaire et contribuent au développement socioéconomique national. Dans le cadre de l'ensemble des objectifs de l'EPT, nous nous engageons à œuvrer de concert pour :

- accroître la participation aux programmes d'éducation de la petite enfance, en ciblant en particulier les groupes sociaux les plus défavorisés ;

- élaborer des politiques nationales claires et globales en matière d'EPPE, en consultation avec les parties prenantes concernées, en particulier les parents, et dans le cadre d'un plan national pour le secteur de l'éducation ;

- diversifier et approfondir les partenariats en matière d'EPPE, en particulier avec les gouvernements, les communautés locales, les ONG et le secteur privé ;

- favoriser des programmes d'EPPE inclusifs qui adoptent une approche holistique des besoins de l'enfant, englobant l'éducation, la santé, la nutrition, les services sociaux et la protection sociale, et qui respectent la diversité culturelle et linguistique, notamment l'usage de la langue maternelle ;

- renforcer l'alphabétisation et l'éducation non formelle, en particulier au profit des femmes, dans le cadre d'une approche intégrée de l'EPPE ;

- prendre en compte les questions de genre dès la petite enfance car c'est un aspect essentiel des efforts nécessaires pour atteindre les objectifs de parité et d'égalité entre les sexes ;

- améliorer les compétences et le statut du personnel de l'EPPE afin qu'il ait un meilleur rapport aux enfants.

SOUTIEN ET FINANCEMENT

7. Nous reconnaissons la nécessité urgente d'accroître le financement national et extérieur si nous voulons atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015, et nous notons que le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007 estime à 11 milliards de dollars par an les fonds extérieurs nécessaires pour parvenir à l'éducation primaire universelle, y compris l'alphabétisation des adultes et l'EPPE. Nous nous félicitons du rôle croissant de catalyseur joué par l'IMOA-EPT en ce qui concerne l'harmonisation et l'alignement ainsi que pour l'augmentation des fonds alloués à l'éducation de base.

8. Nous recommandons en particulier que :

- le déficit de financement soit analysé de façon plus approfondie, en prenant en considération les projections concernant les incidences financières à long terme de l'action menée pour atteindre les six objectifs de l'EPT, et qu'un rapport soit présenté à ce sujet lors de la réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT en 2007 ;

- les partenaires de l'EPT entament un dialogue avec les ministres des finances et le FMI afin d'encourager les pays à créer l'espace budgétaire qui leur permettra d'accroître les

investissements en faveur de l'EPT et de lever les obstacles tels que le plafonnement de la masse salariale du secteur public ;

- l'ensemble des partenaires de l'EPT s'efforcent davantage de générer des ressources suffisantes pour que les objectifs de l'EPT soient atteints d'ici à 2015, dans le contexte d'une augmentation des engagements en faveur de l'APD :

  - les gouvernements des pays en développement continueront d'accroître la part de leur budget allouée à l'éducation, l'objectif étant qu'elle représente 4 à 6 % du PNB ;

  - les partenaires de financement extérieurs accroîtront le volume de financement prévisible et à long terme en faveur de l'éducation en général et de l'éducation de base en particulier, notamment l'alphabétisation des adultes, l'EPPE et l'enseignement aux adolescents des compétences nécessaires dans la vie courante. Ils accorderont une importance particulière à la nécessité d'assurer des flux de ressources en temps opportun et de combler le déficit de financement des plans pour le secteur de l'éducation approuvés par l'IMOA ;

- les gouvernements et les organismes d'aide au développement définissent au plus vite des objectifs de financement pour l'EPPE nettement plus élevés que les niveaux actuels afin que les programmes couvrent les groupes sociaux les plus défavorisés ;

- les mécanismes de financement novateurs, notamment la conversion de la dette, les partenariats public-privé et d'autres possibilités de financement, soient davantage exploités, selon des modalités réalistes et appropriées pour appuyer l'EPT ;

- lorsque des pays choisissent de supprimer les droits de scolarité, les partenaires de financement extérieurs envisagent d'urgence des mesures pour aider à combler le déficit de financement qui en résulte.

VIH ET SIDA

9. Nous réaffirmons le rôle fondamental que joue l'éducation pour permettre aux individus, aux communautés et aux nations de lutter efficacement contre le VIH et le sida, ainsi que pour permettre aux apprenants de se prémunir, et de protéger les autres contre le VIH.

10. Conscients que le VIH et le sida sont des problèmes majeurs dans le monde, nous nous engageons expressément, dans tous les pays, à :

- établir un lien entre la planification du secteur de l'éducation et l'engagement en faveur de l'accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements et à l'accompagnement d'ici à 2010 ;

- recourir à des stratégies éducatives et exploiter pleinement le potentiel offert par le secteur de l'éducation pour combattre la stigmatisation et la discrimination associées au VIH et au sida ;

- lutter contre les effets de l'épidémie sur le secteur de l'éducation, notamment en proposant aux éducateurs une formation et un soutien renforcés et en remplaçant les enseignants victimes du sida ;

- adopter des politiques d'accompagnement et de lutte contre la discrimination sur le lieu de travail dans les systèmes éducatifs, telles que le Recueil de directives pratiques du BIT ;

- développer et renforcer l'éducation axée sur les compétences de la vie courante et les programmes similaires pour mieux sensibiliser aux risques du VIH et du sida et promouvoir la prévention ;

- veiller à ce que les orphelins et les autres enfants vulnérables aient un accès équitable à une éducation de base de qualité et qu'ils puissent la mener à son terme ;

- veiller à ce que les systèmes éducatifs offrent aux enseignants et membres du personnel malades ou touchés par le VIH et le sida un accès aux soins, à l'accompagnement et aux traitements ;

- encourager les partenariats stratégiques transsectoriels afin d'intensifier et d'appuyer la riposte globale du secteur de l'éducation.

AUTRES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES

11. Nous insistons sur le fait que la pauvreté et l'exclusion demeurent les principaux obstacles à la réalisation des objectifs de l'EPT et nous nous engageons à prendre de nouvelles mesures en faveur des populations les plus démunies, telles que la suppression des droits de scolarité et le versement d'allocations, ainsi qu'à mettre en place des politiques d'intégration.

12. Nous prenons l'engagement de lutter contre les inégalités entre les sexes sous toutes leurs formes, aussi bien là où les filles restent défavorisées que là où les garçons sont marginalisés, en combattant les obstacles à la scolarisation, à l'achèvement de la scolarité, à la réussite scolaire et à la qualité des résultats de l'apprentissage.

13. Nous nous attacherons à répondre aux besoins éducatifs propres aux adolescents - filles et garçons - par le biais de programmes appropriés, dans le cadre ou en dehors du système scolaire, en mettant l'accent sur les compétences nécessaires dans la vie courante.

COOPÉRATION ET PLAN D'ACTION GLOBAL

14. Nous reconnaissons combien il est important d'accroître la coopération et la coordination dans le cadre de l'action collective que nous menons pour atteindre les objectifs de l'EPT. Nous nous réjouissons donc de la version améliorée du *Plan d'action global : améliorer le soutien apporté aux pays en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT*, ainsi que du soutien manifesté par les chefs des institutions initiatrices de l'EPT et le Sommet du G-8 de 2006. Nous souhaitons attirer l'attention sur l'accent qui est mis dans le Plan d'action global sur le principe « un pays, un plan » pour le secteur de l'éducation en tant qu'élément central d'une meilleure coordination. Conscients que le Plan vise à renforcer la coordination entre les institutions multilatérales, conformément à la Déclaration de Paris et parce que c'est là un moyen important d'améliorer la coordination au niveau des pays entre les différents acteurs, nous formulons les recommandations ci-après concernant les mesures à prendre dans quatre domaines au cours de l'année à venir et souhaitons recevoir un rapport sur leur mise en œuvre lors de la réunion du Groupe de haut niveau en 2007 :

(a) Application du Plan

- Les partenaires de l'EPT devraient agir promptement pour appliquer le Plan au niveau des pays, notamment dans les pays pilotes pour la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies, afin d'améliorer concrètement la coordination sur le terrain.

- Le Plan devrait mettre à profit les mécanismes de coordination déjà en place et en élargir la portée selon un processus et un modèle bien établis au niveau national.

- L'UNESCO devrait suivre de près le processus de mise en œuvre dans certains pays afin d'en tirer des enseignements et d'adapter le Plan en conséquence.

(b) Développement des capacités

- Au niveau mondial, de même que dans la planification nationale du secteur de l'éducation, les initiateurs de l'EPT devraient faciliter une démarche coordonnée et systématique de soutien aux stratégies de développement des capacités menées par les pays dans le secteur de l'éducation et les autres secteurs. Cela inclura les différentes approches définies dans le cadre de la réunion des partenaires de l'IMOA-EPT.

(c) Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire

- L'UNESCO devrait, d'ici à la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT en 2007, élaborer un plan spécifique, en coopération avec les pays de l'E-9, le Groupe des 77 et la Chine, ainsi que les organismes d'aide au développement, en vue d'accroître la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (Sud-Sud-Nord).

(d) Suivi et évaluation

- En s'appuyant sur l'évaluation des progrès de l'EPT au niveau des pays, et parallèlement à l'examen global effectué dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008, les partenaires de l'EPT devraient définir un processus d'examen et de recherche à plus long terme pour le suivi et l'évaluation, qui guidera les politiques et les programmes nationaux, conformément aux propositions de l'IMOA-EPT visant à renforcer les systèmes de suivi grâce à une meilleure collaboration.

15. Nous espérons également que les cinq initiateurs de l'EPT maintiendront des consultations régulières au niveau international afin que le Plan reste un instrument dynamique de coordination, et chercheront en particulier à élargir leurs contacts avec les autres partenaires de l'EPT.

LA MARCHE A SUIVRE

16. Comme indiqué dans le Communiqué de la réunion du Groupe de haut niveau tenue à Beijing en 2005, nous attendons avec intérêt le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008 et son examen des progrès de l'EPT. Nous nous félicitons de l'intention d'ordonnancer le suivi de l'EPT selon une séquence différente (publication du Rapport mondial - réunion du Groupe de travail - réunion du Groupe de haut niveau) de façon à mieux mettre à profit les conclusions du Rapport pour orienter les efforts collectifs en cours.

17. Nous recommandons également de déployer des efforts supplémentaires pour redynamiser la réunion du Groupe de haut niveau et faire en sorte que des ministres et des chefs de secrétariat y

soient présents, ce qui traduira un réel engagement et donnera à la réunion un retentissement plus grand.

18. Nous nous félicitons en outre des efforts déployés à l'échelon régional pour effectuer en 2007 un bilan des progrès de l'EPT. Ces processus complémentaires permettront de mesurer les progrès accomplis depuis 2000 et aideront en outre à orienter les efforts jusqu'en 2015. Nous nous engageons collectivement à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour donner effet, par des mesures énergiques, aux conclusions de ces examens.

19. Nous nous engageons à promouvoir l'EPT et à favoriser l'intégration de ses objectifs dans les agendas globaux de développement à la faveur des événements qui auront lieu en 2007 : Sommet du G-8, réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI, conférences régionales sur l'alphabétisation, Conférence générale de l'UNESCO, réunions de l'UA, de l'ALECSO et de la Conférence des Ministres africains de l'éducation (COMEDAF), entre autres.

20. Nous accueillons favorablement la proposition du Gouvernement du Sénégal d'accueillir la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous, du 11 au 13 décembre 2007, qui sera axée sur l'examen d'ensemble des progrès de l'EPT.